



RAPPORT 2021 DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA PETITE ENFANCE

Dossier de presse

Décembre 2021



santé
famille
retraite
services



ministère
éducation
nationale



Urssaf
Caisse nationale

SOMMAIRE

1. L'accueil des tout-petits en France

2. Quels ont été les impacts de la crise sanitaire sur les familles ?

- Une baisse des naissances accentuée pendant la crise sanitaire
- Des répercussions sur l'utilisation des modes d'accueil

3. Des modes d'accueil très impactés par la crise sanitaire en 2020

- Une baisse de moitié des heures réalisées par les crèches
- Une chute historique de l'activité des assistantes maternelles et des gardes à domicile
- Des dépenses en diminution, compensées par des aides exceptionnelles
- Comment les familles ont-elles vécu le premier confinement ?

Annexe : l'Observatoire national de la petite enfance



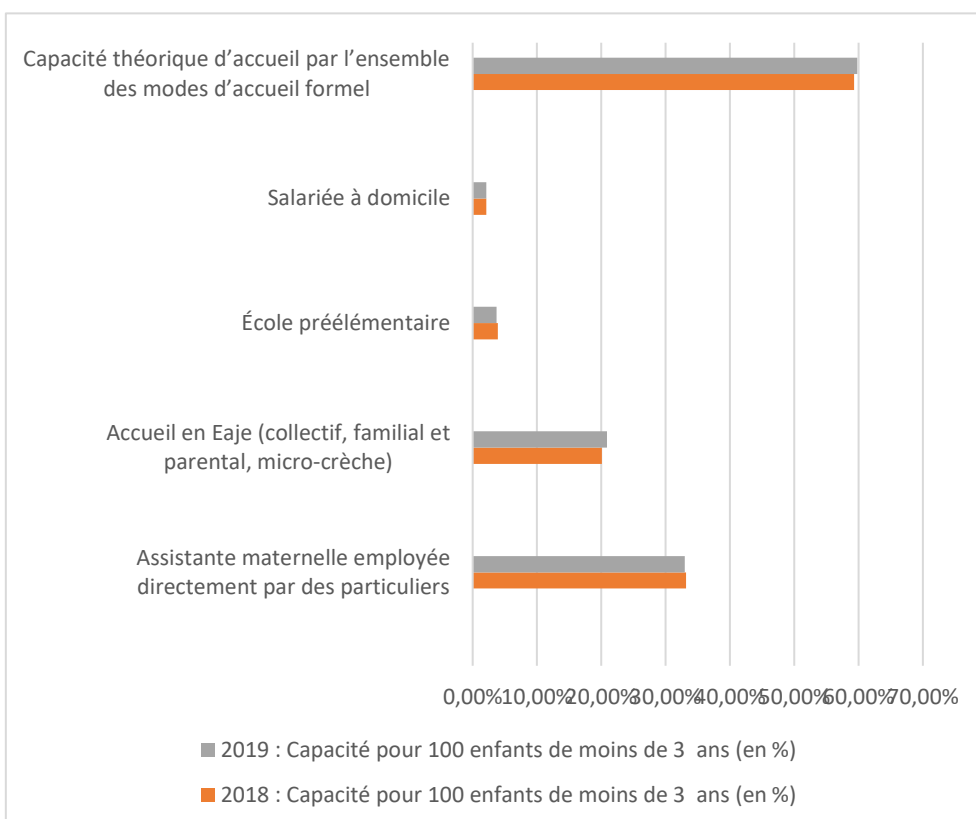
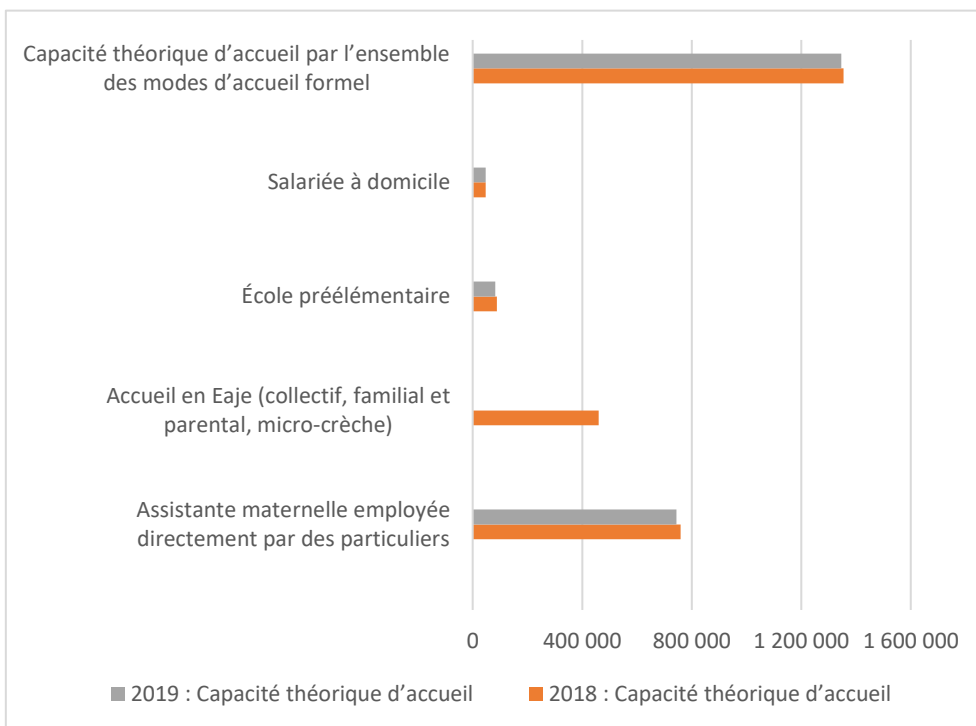


1. L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS EN FRANCE

Les modes d'accueil des enfants de moins de 3 ans sont particulièrement diversifiés en France, avec une prépondérance de l'accueil par les assistantes maternelles et les établissements d'accueil collectif (Eaje, établissement d'accueil du jeune enfant). Les enfants âgés de 2 à 3 ans peuvent également fréquenter un établissement scolaire. La garde au domicile des parents est une autre solution possible, même si elle est moins couramment utilisée.

En 2019, ces différents modes d'accueil proposent des places permettant un taux de couverture de 59,8 %, si l'on rapporte ce nombre de places aux nombres d'enfants de moins de 3 ans, avec la répartition suivante :

- 33 % des places sont proposées par les assistantes maternelles, dont l'accueil reste prépondérant, malgré un chiffre en légère baisse (33,2 % en 2018) ;
- 20,9 % par les crèches (y compris les micro-crèches, familiales et parentales) en légère hausse de 0,8 point par rapport à 2018 ;
- 3,7 % par l'école pré-élémentaire, ce qui fait de l'Éducation nationale le troisième contributeur en assurant l'accueil d'environ un enfant de moins de 3 ans sur 25 ;
- 2,1 % par les salariés à domicile qui ne participent que marginalement à cette offre globale.





2. QUELS ONT ETE LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES FAMILLES ?

Une baisse des naissances accentuée pendant la crise sanitaire

La France, avec un indicateur conjoncturel de fécondité de 1,83 enfant par femme en 2020, demeure le pays le plus fécond de l'Union européenne.

Cependant, en 2020, on dénombre 736 000 naissances, soit 17 000 en moins qu'en 2019, confirmant un mouvement de baisse continue depuis six ans.

Cette baisse des naissances a été accentuée en décembre 2020, soit 9 mois après le premier confinement de mars 2020, et encore plus fortement en janvier 2021. Le contexte de crise sanitaire et de forte incertitude sur sa durée et ses effets sur les revenus ou la santé a pu en effet inciter des couples à reporter leurs projets de parentalité.

Des répercussions sur l'utilisation des modes d'accueil

Entre 2019 et 2020, les tendances récentes du recours aux différents modes d'accueil se poursuivent :

- le nombre de familles bénéficiaires de prestations pour l'accueil d'enfants par une assistante maternelle diminue ;
- le nombre de foyers bénéficiaires de micro-crèches augmente ;
- le nombre de familles bénéficiaires de la prestation partagée d'éducation de l'enfant recule ;
- la baisse de l'activité des assistantes maternelles et des salariées à domicile est exacerbée par la crise pandémique.

Ces évolutions ont été marquées par la crise sanitaire.

Cette crise, et notamment le premier confinement du 17 mars au 11 mai 2020, a eu un fort impact sur le recours des familles aux modes d'accueil, se traduisant par une chute du nombre de foyers allocataires bénéficiaires du complément du mode de garde (Cmg).

Cette baisse est particulièrement marquée au mois d'avril 2020 par rapport au même mois en 2019 (- 29,2 %). Le constat demeure quel que soit le type de Cmg étudié, même si l'ampleur de la baisse varie : assistantes maternelles (- 21,8 %), salariées à domicile (- 49,7 %) et structures éligibles comme les micro-crèches privées (- 81,1 %). Pour ces structures, la baisse est fortement marquée à la suite de la fermeture des établissements d'accueil du jeune enfant.

À partir de juin 2020, le nombre de foyers allocataires bénéficiant du Cmg retrouve un niveau proche de 2019, mais sans jamais l'atteindre. Le maintien de l'activité partielle dans certaines entreprises, le développement du télétravail et le deuxième confinement en novembre 2020 expliquent très probablement ces constats. Le nombre de bénéficiaires du Cmg versé en cas d'emploi d'une salariée à domicile ou de recours à une structure se rapproche davantage, quant à lui, de celui de 2019, avec néanmoins une légère baisse à la suite du deuxième confinement en novembre 2020.

Enfin, en juin 2020, 254 800 familles ont bénéficié de la Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PrePare), soit 6,7 % de moins qu'en 2019. Cette baisse est la plus faible depuis la mise en place de cette prestation en 2015.



3. DES MODES D'ACCUEIL TRES IMPACTÉS PAR LA CRISE SANITAIRE EN 2020

Une baisse de moitié des heures réalisées par les crèches

La crise sanitaire a eu un effet majeur sur l'activité des Eaje dès le début du premier confinement. En mars 2020, leur baisse d'activité a été supérieure à 50 % en heures réalisées par rapport à mars 2019. En avril, la quasi-totalité des Eaje était à l'arrêt, excepté pour l'accueil des enfants des personnels prioritaires.

À partir de mai 2020, leur réouverture s'est faite progressivement, mais avec une activité bien inférieure à celle de l'année précédente. Ainsi, en juin 2020, le volume des heures réalisées était inférieur de 44,8 % à celui de juin 2019.

À la rentrée 2020, 73 % des Eaje ont enregistré une baisse de fréquentation, avec 6,9 % d'heures réalisées en moins. Par la suite, jusqu'en décembre, ils sont moins nombreux à connaître une baisse d'activité (62 % en décembre).

Une chute historique de l'activité des assistantes maternelles et des gardes à domicile

En 2020, l'activité des assistantes maternelles a été réduite, interrompue pour certaines. Le nombre d'heures d'accueil a chuté de 8,4 %.

Trois régions expliquent 40 % de la baisse du volume horaire entre 2019 et 2020 : la région Île-de-France (15 %), la région Rhône-Alpes (14 %) et la région Pays-de-la-Loire (11 %).

La baisse de l'activité est encore plus marquée pour les salariées de la garde d'enfant à domicile : 16,5 % d'heures déclarées en moins par rapport à 2019.

Des dépenses en diminution, compensées par des aides exceptionnelles

Entre 2019 et 2020, les dépenses d'accueil dédiées aux enfants âgés de 0 à 6 ans ont diminué de 2,4 %, pour s'établir à 32,2 milliards d'euros.

Les effets de la crise sanitaire sur les dépenses liées à l'activité d'accueil du jeune enfant (fermeture des crèches pendant la période de confinement et forte baisse de l'activité des assistantes maternelles) ont été atténués par la mise en place d'aides exceptionnelles par la branche Famille à destination d'établissements d'accueil du jeune enfant, à hauteur de 712 millions d'euros.

Par ailleurs, l'activité des assistantes maternelles a été soutenue par la mise en place de mesures d'activité partielle, non comptabilisées dans cet état des lieux des dépenses.

Comment les familles ont-elles vécu le premier confinement ?

Soutenue par la Cnaf, une enquête sociologique a été conduite par un réseau de chercheurs spécialistes de l'articulation des temps sociaux. Elle analyse les implications professionnelles, domestiques et parentales de la prise en charge des tâches d'éducation, d'instruction et de soin suscitées par les temporalités inhabituelles et permanentes de cette période.

Cette étude montre dans quelle mesure la famille a été sollicitée dans ce contexte pour amortir les effets de la crise sanitaire et à quel point elle a assuré la continuité des activités professionnelles et pédagogiques, une continuité principalement effectuée par les mères.

Par ailleurs, au-delà de ces enjeux organisationnels, le confinement est apparu comme une mise à l'épreuve des styles éducatifs des familles.

Certaines familles ont vécu le confinement comme une occasion de mettre pleinement en pratique un style éducatif fait de priorisation des activités familiales sur les activités professionnelles, permettant de se recentrer sur la sociabilité familiale et d'avoir plus de disponibilité envers les enfants.

Ces familles ont tiré des bénéfices de cette période du point de vue des relations parents/enfants, des relations au sein de la fratrie, de l'équilibre entre les temps collectif et individuel. Dans ces familles, la prise en charge exclusive des enfants a certes été un bouleversement, mais d'une envergure moindre que pour d'autres, du fait d'une habitude à prendre en charge elles-mêmes leurs enfants en dehors des temps délégués aux institutions scolaires et de la petite enfance.

Pour d'autres familles, notamment de classes supérieures, habituées à partager leur temps entre vie professionnelle et vie personnelle et donc à déléguer davantage de la socialisation de leurs enfants à des tiers, le confinement a pu les mettre plus à l'épreuve. Les mères expriment des difficultés intenses liées à la nécessité de se conformer à des rôles sociaux hautement valorisants à leurs yeux, en conciliant vie professionnelle en distanciel et vie familiale avec la mise en place de l'école à domicile.

La méthodologie de l'enquête

Entre le 17 mars et le 11 mai 2020, 18 familles ayant au moins un enfant de moins de 10 ans ont été suivies toutes les semaines sous la forme d'un entretien, soit au total 100 entretiens, réalisés principalement avec la mère. Les familles concernées sont d'environnement et d'appartenances sociales contrastées, pour refléter la diversité de la société française.



L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA PETITE ENFANCE



Créé en 2002 à l'initiative de la Caisse nationale des Allocations familiales, l'Observatoire national de la petite enfance (Onape) réalise le recueil, l'échange et la coordination (avec l'appui de son comité scientifique) des travaux statistiques et scientifiques menés dans le domaine de la petite enfance, afin de contribuer à un meilleur éclairage des décisions et de l'action publique.

Un observatoire qui rassemble et analyse les données scientifiques sur la petite enfance

Piloté par la Direction des statistiques, des études et de la recherche de la Caisse nationale des Allocations familiales, l'Observatoire fédère l'ensemble des services de statistiques et d'études des institutions impliquées dans les politiques de la petite enfance :

- la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère des Solidarités et de la Santé ;
- l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) ;
- la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale (Depp) ;
- la Mutualité sociale agricole (Msa) ;
- l'Urssaf Caisse nationale.

Le rapport annuel de l'Onape, un état des lieux de l'accueil des enfants de moins de 6 ans

Publié tous les ans depuis 2005, le rapport annuel de l'Observatoire national de la petite enfance est élaboré collectivement.

Cette publication fournit des données quantitatives et qualitatives sur l'accueil des enfants de 0 à 6 ans, notamment dans sa dimension de conciliation entre la vie familiale et professionnelle, l'un des axes majeurs des politiques en faveur de la petite enfance.

Il vise également à fournir des éléments issus de travaux d'études et de recherches permettant d'approfondir ou d'explorer à l'épreuve du terrain les connaissances recueillies.

Le rapport est intégralement consultable [en ligne sur caf.fr dans l'espace Presse et Institutionnel/Recherche et Statistiques/Observatoire national de la Petite enfance.](https://www.caf.fr/observatoire-national-de-la-petite-enfance)

CONTACTS PRESSE :

Virginie RAULT

01 45 65 68 84

07 78 95 49 90

Glen OUERDANE

01 45 65 68 91

presse@cnafr.fr